

d'une telle nature , ayant parfaitement réussi , & n'ayant coûté que 20,000 l. , n'ait pas remboursé à son inventeur les frais de construction.

Quoique M. de *Rivaz* ait fait de grandes réformes dans les pompes , il n'y employa pas cependant celle qu'il avoit déjà inventée , dont le piston ne joignoit point au corps de pompe , & qui étoit si parfaite , que douze pots jettés sur le levier , qui , de son autre bout , faisoit lever le piston , il en faisoit attirer  $11\frac{1}{2}$  à la pompe. Si la personne qui a été dépositaire en France d'un aussi important secret est morte sans l'avoir révélé , il n'y a que ses fils qui aient idée de la subtilité de sa construction.

Vers 1760 M. le Comte de *Saint-Laurent* l'appella à Turin , il y obtint des Lettres patentes de la Cour , par lesquelles il étoit nommé Directeur des Salines de *Tarantaise* , avec des honoraires considérables , à la charge de changer le systême des opérations ordinaires , & de les diriger selon sa méthode.

Le changement de ministere changea aussi la nature de ses commissions. Il eut peu de tems après le tiers de la source qui lui fut cédée en propriété pendant 30 ans ; il pouvoit l'exploiter de la façon que bon lui sembleroit , & les Finances se chargeoient de recevoir tout le sel qu'il feroit à un prix convenu. C'est ici la plus belle des découvertes de M. de *Rivaz* ; c'est ici qu'on voit non-seulement le grand Machiniste , mais encore le grand Physicien : ses fils doivent publier les expériences qu'il fit sur les sels & leur résultat , qui l'assurèrent de ce qu'il avoit déjà médité dans le cabinet. M. de *Rivaz* fait voir dans son Mémoire , que les sels s'affaissent pendant la gelée ; il détermine